

Les subsides

les étudiants. Mais dès le départ, certains se sont montrés sceptiques. L'idée que la participation du secteur privé permettrait de créer 10,000 emplois a inquiété les dirigeants des associations d'étudiants à travers le pays. Les représentants des milieux d'affaires se sont dits préoccupés eux aussi. J'espère sincèrement que leur inquiétude n'était pas fondée. Il faudra que le ministre nous en parle.

Les formules de demande nécessaires ne leur ont pas encore été envoyées. Voilà qui ne rend pas la tâche facile aux entreprises, aux organismes communautaires et aux municipalités qui doivent les remplir pour créer des emplois axés sur la carrière. Les renseignements n'étaient pas disponibles, et souvent inexistant. Mais nous n'avons pas abandonné tout espoir. Ne faudrait-il pas multiplier les occasions d'emploi pour les jeunes, des emplois qui soient gratifiants et qui leur soient utiles?

En tant que critique dans ce domaine, j'ai toujours affirmé que la jeunesse représentait l'avenir. Or, les dernières données de Statistique Canada révèlent que le taux de chômage a grimpé en flèche chez nos jeunes. Il oscille aux alentours de 17.5 p. 100 actuellement. Il y a vraiment de quoi s'inquiéter, monsieur le Président. Et je rappelle aussi que des études ont déjà été effectuées sur les conséquences du chômage chez nos jeunes. On sait que ce problème est leur principal souci et leur plus grande préoccupation. C'est à cause du chômage que nos jeunes sont désabusés actuellement. Ils s'interrogent sur notre société, sur leurs possibilités personnelles et sur ce que l'avenir leur réserve. Ils sont en train de perdre espoir. Nous en voyons la preuve à certains signes: recrudescence de la violence et des suicides qui accompagnent la prostitution, la drogue et l'alcoolisme. J'espère que Défi 1985 et toutes les activités promises dans le cadre de ce programme pour lutter contre cet état de choses auront d'heureuses répercussions. Mais la triste réalité, c'est que le gouvernement actuel est parti du mauvais pied.

Il n'y a guère de quoi se réjouir dans les différents programmes relevant de Défi 1985. De tous les projets prévus, seul Emploi d'été/Expérience de travail a été entouré de l'attention et des efforts nécessaires pour en faire un succès raisonnable. Seulement 33,000 emplois ont été attribués jusqu'ici. Nous sommes très loin des 95,000 emplois nécessaires pour permettre aux étudiants de gagner l'argent dont ils ont besoin pour poursuivre leurs études l'année prochaine. Ce programme a été annoncé si tard que les municipalités et les organismes communautaires n'ont pas pu y participer autant qu'ils l'auraient pu.

Lorsqu'elle a annoncé ce programme, la ministre a dit qu'il fallait faire preuve d'une grande créativité. Elle a déclaré que cette initiative répondrait à certains besoins énoncés par les jeunes. A l'entendre, elle avait une nouvelle approche pour créer des emplois à l'intention des étudiants. Au lieu d'offrir à ces derniers des programmes tout prêts, financés par le gouvernement fédéral, qui leur permettraient de défrayer seulement leurs études l'année prochaine, le gouvernement allait mettre ses partenaires économiques au défi de proposer des emplois intéressants pour permettre aux étudiants d'apporter davantage à la société, maintenant et dans l'avenir. Elle a déclaré que le gouvernement s'efforçait d'harmoniser le programme

d'emploi d'été pour les étudiants avec les programmes semblables mis en place par les provinces afin que les jeunes en profitent au maximum. La ministre d'État à la Jeunesse (M^{me} Champagne) a insisté sur le fait que tous les secteurs de la société devaient aider les jeunes Canadiens à participer à la vie économique du pays.

En réalité, la ministre a décidé que les demandes seraient acceptées suivant le principe du «premier arrivé, premier servi» si bien que les étudiants obtiendront des emplois non pas d'après la carrière qu'il ont choisie, mais selon l'ordre d'arrivée des demandes, quelle que soit la valeur du projet. Ceux qui étaient un peu en retard parce qu'ils n'ont pas pu obtenir de formulaire ou parce qu'ils n'ont pas entendu parler tout de suite du programme, mais qui ont présenté un bon projet répondant à des aspirations et à des besoins parfaitement énoncés, verront leur demande rejetée simplement parce qu'on a donné ce très mauvais conseil au centre chargé d'administrer le programme. Le ministère n'a donné aucune indication quant à la définition d'un emploi relié à la carrière. C'est une décision très subjective et, dans la plupart des cas, le soin de la prendre a été confié aux autorités locales qui n'ont reçu que très peu de précisions.

Le Programme d'entrepreneur étudiant devait accorder des prêts d'une valeur de 30 millions de dollars et coûter au gouvernement jusqu'à 7.5 millions de dollars. La ministre a dit que le gouvernement allait développer cet été l'esprit d'entreprise des étudiants en soutenant des programmes provinciaux qui leur accordent des garanties de prêts ou des prêts pour lancer une entreprise estivale. L'entendre, cette initiative s'inspirera des programmes semblables instaurés avec succès dans plusieurs provinces et, si possible, elle sera mise en œuvre conjointement. La ministre a déclaré que le gouvernement débloquerait jusqu'à 7.5 millions de dollars dans le cadre du programme Emplois d'été Expérience de travail pour fournir des prêts ou garanties de prêts supplémentaires d'une valeur pouvant atteindre 30 millions de dollars.

Cela pose un petit problème, monsieur le Président. Je ne pense pas que le MEER se soit entendu avec la ministre de l'Emploi et de l'Immigration. D'après ce que j'ai appris, ce programme ne fonctionne même pas. Les étudiants qui comptaient lancer une entreprise pendant l'été ne sont pas en mesure de le faire pour le moment. L'argent n'est toujours pas débloqué. Si ce programme n'est pas financé, les étudiants qui voudront présenter leur candidature ailleurs arriveront un peu tard.

Cette question me préoccupe beaucoup, compte tenu surtout du chômage qui sévit chez les jeunes dans les provinces de l'Atlantique. Le taux de chômage national est de 11.2 p. 100. Pour les jeunes âgés de 15 à 24 ans, il est de 17.5 p. 100. Toutefois, à Terre-Neuve, il atteint 39.3 p. 100. Près de 40 p. 100 de tous les jeunes de la région de l'Atlantique sont en chômage. En Nouvelle-Écosse, ils sont 29 p. 100 et au Nouveau-Brunswick, 32.2 p. 100. C'est absolument catastrophique. Si un étudiant veut déménager pour trouver du travail ailleurs, on lui supprime sa subvention de mobilité.